



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DE  
COURS D'ÉCOLES DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME ILOT - MARCHÉ SUBSEQUENT  
N°1 - LOT 2 VRD MATERNELLE PASSE AVEC  
LA SOCIÉTÉ SNTTP**

**DÉCISION N° DM-22-250  
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°DM-22-070 d'attribuer l'accord-cadre de travaux de rénovation de cours d'écoles dans le cadre du programme ILOT aux sociétés suivantes ;

- SNTTP, sise 2, rue de la Corneille CS 90009 – 94122 FONTENAY-SOUS-BOIS ;
- JEAN LEFEBVRE IDF, sise 20, rue Edith Cavell – 94400 VITRY-SUR-SEINE ;
- COLAS, sise 22 à 30, allée de Berlin – 93320 LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS ;

**CONSIDÉRANT** la consultation restreinte, relative au marché subséquent 1, lancée le 13/05/2022, sur la plateforme Maximilien, entre les trois attributaires de l'accord cadre pour les travaux de rénovation des cours d'écoles dans le cadre du programme ILOT.;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la SNTTP jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la SNTTP, sise 2, rue de la Corneille – CS 90009 – 94122 FONTENAY-SOUS-BOIS, représentée par Monsieur CAVANNA Mickaël, Directeur Général Délégué, le marché de Travaux de rénovation de cours d'écoles dans le cadre du programme ILOT - marché subséquent n°1 - lot 2 VRD Maternelle.

Le marché de Travaux de rénovation de cours d'écoles dans le cadre du programme ILOT - marché subséquent n°1 - lot 2 VRD Maternelle s'élève à 259 402 euros HT (soit 311 282.05 euros TTC).

Le marché est conclu pour une durée de 7 semaines allant du 11 juillet au 27 août.2022

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220630-lmc1H9883H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 30/06/2022  
Date de Publication : 30/06/2022